

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DAC 282 Conventions avec l'Académie de Paris relatives aux classes à horaires aménagés musique des collèges Germaine Tillion, Marie Curie et Edgar Varèse avec les conservatoires municipaux des XIIème, XVIIIème et XIXème arrondissements de Paris

**M. Bruno JULLIARD et Mme Alexandra CORDEBARD,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2129-29 et L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de conclure trois conventions avec l'Académie de Paris relatives aux classes à horaires aménagés musique des collèges Germaine Tillion, Marie Curie et Edgar Varèse avec les conservatoires municipaux des XIIème, XVIIIème et XIXème arrondissements de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 14 mars 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 14 mars 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 15 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions, annexées à la présente délibération, avec l'Académie de Paris et relatives au dispositif « Classes à Horaires Aménagés Musique » unissant respectivement :

- Le collège Germaine Tillion – 8, Avenue Vincent d'Indy- et le conservatoire municipal Paul Dukas du XII^{ème} arrondissement de Paris ;
- Le collège Marie Curie -21, rue Boinod 75018 Paris- et le conservatoire municipal Gustave Charpentier du XVIII^{ème} arrondissement de Paris ;
- Le collège Edgar Varèse -81, rue Armand Carrel 75019 Paris- et le conservatoire municipal Jacques Ibert du XIX^{ème} arrondissement de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO